

## ★ Bulletin spécial ★

### La Ville invite les organismes à prendre le virage de la communication accessible!

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu est heureuse de partager la démarche qu'elle a entreprise dans la dernière année, en vue de rendre l'information municipale encore plus accessible pour tous les citoyens.

#### Pourquoi?

Selon une étude, **53 % des Québécois** de 16 à 65 ans ont de la difficulté à comprendre et utiliser différents types de communications dans leur vie de tous les jours.

### Fiche-conseil aidante sur la communication accessible

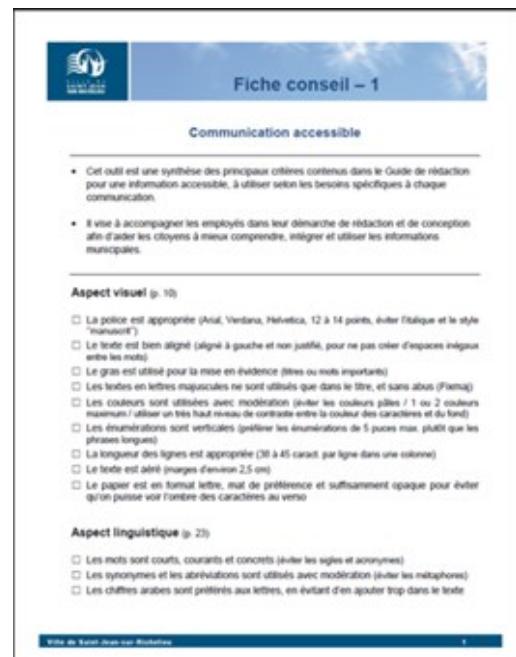
Afin de faciliter l'utilisation des critères de la communication accessible, la Ville a créé un outil présentant les principaux éléments à utiliser.

En voici quelques exemples :

- Utiliser une police de caractère facile à lire : grosseur de caractère de 12 à 14 points;
- Insérer des images afin de mieux comprendre le message;
- Utiliser la couleur avec modération;
- Aligner à gauche pour permettre d'augmenter la lisibilité de l'information et assurer un confort de lecture. (Depuis l'automne dernier, les employés municipaux sont invités à adopter l'alignement à gauche du texte), etc.

On vous invite à consulter la fiche-conseil ci-jointe pour prendre le virage de la communication accessible.

Pour consulter la fiche-conseil en ligne : [www.sjsr.ca/fiches-conseil](http://www.sjsr.ca/fiches-conseil)



### Formation enrichissante sur la communication accessible

Une formation sur la communication accessible a aussi été offerte à plus d'une soixantaine d'employés municipaux. Pour de l'information, communiquez avec la formatrice M<sup>me</sup> Julie Ruel au 819 770-1022, poste 248.

Pour des informations sur la démarche de communication accessible : [accessibilite@sjsr.ca](mailto:accessibilite@sjsr.ca)

## Nouvelle procédure en développement pour les « Demandes de soutien financier »

En décembre dernier, le conseil municipal a adopté une nouvelle procédure concernant les demandes de soutien financier afin de favoriser une saine gestion des finances. Cette nouvelle façon de faire nous permettra d'analyser de façon **objective** et **équitable** les demandes de soutien.

Les demandes seront analysées par le « Comité consultatif sur les subventions (CCS) ». Celui-ci est formé d'élus et du directeur du Service des loisirs et bibliothèques. Le comité procèdera à l'évaluation, il adressera par la suite ses recommandations au conseil municipal.

### La mise en application de cette nouvelle procédure sera implantée progressivement au cours de l'année 2016.

En attendant l'implantation complète de cette nouvelle procédure :

- Pour les organismes recevant une subvention récurrente liée ou non à un protocole  
Votre répondant se chargera de présenter au «Comité de consultation sur les subventions» votre dossier à titre d'information (vous n'avez pas besoin de présenter de demande).
- Pour les organismes qui souhaitent présenter une nouvelle demande de subvention au cours de l'année 2016  
Vous adresser à  **votre répondant**.

L'analyse des demandes de soutien financier sera effectuée 4 fois par année : **mars, juin, septembre et novembre**. La Ville informera les organismes de sa décision dans un délai d'un mois suivant les rencontres du CCS. La remise des chèques sera effectuée par le conseil municipal avec prise de photo officielle.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer **avec votre répondant**.

---

## Une vidéo publicitaire pour promouvoir les loisirs d'hiver pour tous!

La Division-conseil communications a produit une vidéo publicitaire pour promouvoir le loisir d'hiver! La glissade du haut de la butte près du pavillon Mille-Roches a été réalisée par un jeune surveillant de plateaux sportifs, Gabriel Roy. Avec la participation de Gérald Bourbeau, un aîné bénévole du comité Municipalité amie des aînés (MADA). On peut qualifier la performance de « cascade » puisqu'il faisait une température de -20 degrés Celsius avec un fort vent au moment du tournage avec Gabriel. Merci à nos collaborateurs!

Visionnez la vidéo : [Des loisirs pour tous](#) au [www.sjsr.ca/loisirs](http://www.sjsr.ca/loisirs) ou sur YouTube.



## **POUR NOUS JOINDRE**

Service des loisirs et bibliothèques  
190, rue Laurier • Case postale 1025  
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 7B2  
Téléphone : 450 357-2157  
Télécopieur : 450 357-2288

### **Bibliothèques municipales**

Carole Laurin - poste 2451  
c.laurin@sjsr.ca

### **Communautaire**

Agnès Labrecque-Langlois - poste 2454  
a.labrecquelanglois@sjsr.ca

Alexandre Lavoie - poste 2159  
a.lavoie@sjsr.ca

Marie Côté - poste 2166  
ma.cote@sjsr.ca

### **Culturel**

Dominique Richer - poste 2173  
d.richer@sjsr.ca

Sandrine Rhéaume - poste 2170  
s.rheaume@sjsr.ca

### **Sport**

Patrick Laplante - poste 2175  
p.laplante@sjsr.ca

**Horaire des bureaux administratifs  
du Service des loisirs et bibliothèques :**

**Lundi au vendredi  
de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30**